

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ASSISTANTS RÉALISATEURS  
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES COSTUMIERS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL  
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIRECTEURS DE LA PHOTOGRAPHIE CINÉMATOGRAPHIQUE  
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES RÉGISSEURS  
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU SON À L'IMAGE  
L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE DISTRIBUTION ARTISTIQUE  
LES MONTEURS ASSOCIÉS  
LES SCRIPTES ASSOCIÉS

---

Lettre ouverte à M. Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture  
et de la Communication

3 rue de Valois  
75033 - Paris Cedex 01

Paris, le 22 juin 2011

Monsieur le ministre,

À l'occasion de l'inauguration de la Fête du Cinéma le 22 juin, nous souhaitons poser la question suivante : **quel cinéma voulons-nous ?**

Au Festival de Cannes cette année, le cinéma français était particulièrement bien représenté et tous nous nous en sommes félicités.

Et pourtant, parmi les 12 films sélectionnés (en Sélection officielle, à la Quinzaine des Réalisateurs, à la Semaine de la Critique, et sans compter les co-productions françaises), combien se sont réalisés avec un budget suffisant ?

Sur combien de ces films les techniciens ont-ils été payés à -10, -20, voire -50 % du salaire « minimum » conventionnel ?

**Aujourd'hui techniciens et réalisateurs « co-produisent » le cinéma du milieu et celui d'en dessous** – celui qu'on montre dans les festivals, celui qu'on nous envie dans bien des pays et auquel nous tenons – avec quelques producteurs et distributeurs indépendants et à l'aide des fonds publics.

Depuis x années, les salaires « minimums » sont officiellement revalorisés mais dans les faits ils ont très fortement baissé sur plus de la moitié des films français.

Dans le même temps, le régime spécifique d'assurance chômage mis en place à l'origine pour permettre aux techniciens et artistes intermittents du spectacle de « vivre » entre deux contrats de travail (et de rester ainsi « à la disposition » des employeurs du secteur) a été fortement mis à mal.

**Pourquoi acceptons-nous de travailler à des salaires insuffisants** pour vivre l'année entière avec la précarité comme épée de Damoclès et une retraite misérable comme horizon certain ?

Pourquoi acceptons-nous d'être mis en concurrence à la baisse et laissons-nous exploiter les nouveaux entrants dans le métier ?

Les salariés du cinéma doivent-ils co-financer la diversité cinématographique de notre pays ?

Le cinéma est à la fois une industrie et un art. L'une se nourrit de l'autre, c'est cela la richesse et la diversité du cinéma.

Il doit pouvoir offrir au spectateur d'aujourd'hui et de demain des films singuliers, des visions du monde qui échappent au formatage, à la pensée unique. Chaque film est un prototype. Il y a de la place pour tous.

*Le Public* n'existe pas ; il y a des *publics*, des personnes qui ont des goûts, des sensibilités et qui ont besoin de nourrir leurs imaginaires, de penser, de rêver.

### **Nous sommes réalistes.**

Nous savons qu'aujourd'hui un producteur qui a « écumé » tous les guichets de financement n'arrive souvent pas à réunir un budget suffisant pour produire normalement le film à venir. Pour autant, il ne semble pas juste que nos salaires finissent toujours par être la variable d'ajustement.

Nous savons que sur les plus de 200 films produits chaque année, bien peu atteindront un nombre d'entrées suffisant pour être considérés comme rentables, compte tenu entre autres de l'occupation des écrans par quelques *blockbusters*.

Produit-on trop de films ? Pour un succès cette année comme celui de *Tomboy*, produit à très petit budget, combien d'autres n'auront pas trouvé leur public ? Et pourtant voudrait-on se priver de ce petit miracle ?

La rentabilité ne peut pas être toujours au rendez-vous.

### **Mais qui joue le jeu ?**

Les diffuseurs sont devenus les financiers incontournables des films, les banques et les Soficas règlent ce « marché ».

Les grands groupes de distribution régissent les écrans et ne donnent pas aux films le temps d'être vus, découverts.

Après la culture du zapping et l'audimat qui fabriquent les programmes du petit écran, c'est la valse des films éjectés des grands écrans au nom des chiffres.

Les salles indépendantes ont du mal à se maintenir.

Nous nous félicitons de la récente réforme des aides du CNC, concernant notamment l'attribution du fonds de soutien aux producteurs délégués, réforme initiée par les travaux du Club des 13, et qui devrait redonner des moyens et de l'espoir à nombre de sociétés de production.

Mais nous, salariés du secteur, souhaiterions ne pas être exclus de cette amélioration possible des conditions de production des films français et c'est pourquoi nous pensons indispensable et urgent **d'aboutir enfin une réelle convention collective de la production cinématographique, respectueuse de ceux qui produisent les films comme de ceux qui les fabriquent.**

Convention qui ne règlera pas tout bien sûr, mais comment espérer un « mieux » sans réglementation pérenne de nos professions, si seule la loi du plus fort, du plus gros, du plus consensuel, du moindre effort, reste en vigueur ?

Les propositions actuelles ne nous semblent pas satisfaisantes car elles ont toutes les chances de creuser encore le fossé entre « petit » et « gros » cinéma, sans amélioration réelle de nos salaires et conditions de travail.

**La discussion sur la convention collective est indissociable de celle du financement du cinéma, et c'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le ministre, d'assumer votre mission : la Culture. L'argent est là, il faut réinventer les formes d'une juste répartition du financement des films et les pouvoirs publics doivent s'y engager, sinon à quoi bon prétendre défendre l'exception culturelle au niveau des instances européennes et internationales.**

Veillez, Monsieur le ministre, agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Association française des assistants réalisateurs

L'Association française des costumiers du cinéma et de l'audiovisuel

L'Association française des directeurs de la photographie cinématographique

L'Association française des régisseurs

L'Association française du son à l'image

L'Association des responsables de direction artistique

Les Monteurs associés

Les Scriptes associés

---

AFAR • % CNFF • 21 rue d'Hauteville • 75010 Paris • [www.afar-fiction.com](http://www.afar-fiction.com)

AFCCA • % ABICENE • 5 bis place Léon Blum • 75011 Paris • [www.afcca.fr](http://www.afcca.fr)

AFC • 8 rue Francœur • 75018 Paris • [www.afcinema.com](http://www.afcinema.com)

AFR • 21 rue d'Hauteville • 75010 Paris • [www.afrcinetv.org](http://www.afrcinetv.org)

AFSI • 3 rue Montebello • 75015 Paris • [www.afsi.eu](http://www.afsi.eu)

ARDA • 47 rue Fontaine • 75009 Paris • [www.assorda.com](http://www.assorda.com)

LMA • % La fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • [www.monteursassocies.com](http://www.monteursassocies.com)

LSA • 5 rue du Colonel Oudot • 75012 Paris • [www.lesscriptesassocies.org](http://www.lesscriptesassocies.org)